

LA STATION D'EPURATION DU VILLAGE : NOUS AVIONS RAISON.... !!

Le SEBA vient de réaliser d'importants travaux sur la station d'épuration... Ces travaux, que nous avons observés de près, ont porté sur le filtre à pouzzolane et son raccordement aux drains du champ d'épandage. Ils mettent en évidence ce que nous dénoncions depuis plusieurs mois : un dysfonctionnement grave lié à l'étanchéité du filtre, dont les eaux usées fuyaient directement dans la terre , la nappe phréatique, voire dans la rivière... et ce malgré toutes les dénégations du SEBA qui affirmait que la station fonctionnait très bienmessage relayé par la municipalité.

Vous trouverez ci-dessous copie du courrier que nous adressons au président du SEBA, en espérant pouvoir dialoguer un peu plus pour mesurer les raisons et les effets des dégâts, et surtout pour envisager l'avenir de cette station d'épuration , de toutes façons dépassée, qualitativement et quantitativement. Avec votre soutien, nul doute que nous obtiendrons des résultats !

Le conseil d'administration de Vivre à Labeaume.

VIVRE A LABEAUME

Association pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site
Association loi de 1901

*Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 et 95-828 du 21.08.1995
Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n°2002-184-7 du 30.07.2002*

Monsieur le Président
SEBA
Palais de Justice
07110 – LARGENTIERE

Labeaume, le 4 février 2011

Monsieur le Président

Le SEBA a réalisé dans la dernière semaine du mois de janvier des travaux importants sur la station d'épuration du Village. Ces travaux semblent avoir concerné essentiellement le filtre à pouzzolane qui a été déterré, puis démonté, et remonté. Des interventions ont porté sur le fond du filtre et la liaison avec les drains du champ d'épandage.

Nous avons pu constater à cette occasion qu'un tronçon au moins du filtre avait un trou (bien circulaire) par lequel pouvait s'évacuer tout ou partie des effluents alimentés au filtre gravitairement par le décanteur digesteur. Nous avons également constaté que le fond du filtre reposait dans une boue extrêmement liquide, de couleur violette (d'après nos photos), alors même que la partie supérieure apparaissait sèche (trace de boues collantes seulement à partir du quatrième anneau en partant du haut).

Ces observations, alors même que la station est à son plus bas niveau de fonctionnement de l'année puisque moins d'une douzaine de logements raccordés sont occupés en janvier, nous conforte dans les hypothèses que nous avons évoquées dans notre bulletin de mars dernier, puis verbalement auprès de vos collaborateurs, à nouveau par courrier du 20 août, et verbalement auprès de vous lors d'une rencontre à Labégude le 10 novembre (ou vous aviez vous même admis l'hypothèse de « fissures » qui pouvaient expliquer les dysfonctionnements constatés).

Nous avons en effet à ces différentes occasions, attiré votre attention ainsi que celle de la municipalité sur les faits suivants :

- le filtre à Pouzzolane était toujours sec bien qu'il soit alimenté, comme le montrent les photos prises alors ;
- cela nous conduisait à suspecter une fuite de ce filtre provoquant un by-pass du champ d'épandage ;
- cette hypothèse était confortée par le fait que les drains d'alimentation du champ d'épandage étant également toujours secs. (nous avons des photos) Nous avons même fait constater de visu ces deux observations à Mr Thomas lors de notre rencontre sur le site le 17 Août 2010.

Il semble donc maintenant confirmé que, durant plusieurs mois, les effluents de la station aient donné lieu à un rejet direct au milieu naturel à partir de la sortie du décanteur digesteur (ni filtre à Pouzzolane, ni champ d'épandage en fonctionnement).

Devant la gravité de ces éléments, nous considérons que notre responsabilité d'association agréée de défense de l'environnement et d'association locale d'usagers nous autorise à demander d'être tenus au courant de la teneur exacte des constatations que vous avez effectuées et des travaux de remise en état que vous avez réalisés. Quelle a été la cause initiale de cet accident ? Avez-vous une idée de la date de début de ce by-pass? Combien de mètres cubes non traités se sont-ils infiltrés dans la nappe, compte tenu des fréquentations lourdes des mois d'été ? Quelles ont pu être les répercussions sur le milieu naturel, d'autant plus graves que nous nous trouvons en milieu karstique dans lequel aucune épuration naturelle des eaux n'est possible ?...

Par ailleurs, nous restons convaincus que la capacité de cette station – d'une capacité théorique de 250 équivalents habitants - est devenue et restera tout à fait insuffisante face aux évolutions de la pression démographique et de la fréquentation touristique estivale, qui laissent plutôt supposer à court terme des besoins d'épuration à hauteur de 800 ou 1000 équivalents habitants...

Monsieur le préfet de l'Ardèche, dans un courrier de la fin de l'année 2009 rappelait d'ailleurs l'urgente nécessité de la mise aux normes des stations d'épuration, y compris dans la tranche 200/2000 équivalents habitants, dans le cadre de la circulaire européenne « Eaux Résiduaires Urbaines » et sur la base des fréquentations estivales maximum.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous accorder un entretien d'information sur ces différents sujets, le plus rapidement possible.

Ne doutant pas de votre volonté de concertation, maintes fois affirmée, et vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le conseil d'administration de Vivre à Labeaume

Le président



Claude GUARY

Copie : M. le Maire de Labeaume